

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

**Séance spéciale** tenue ce **vingt-sixième jour de mai 2008 à 20h15** au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Madame Monique Carré  
Monsieur Martin Sévigny  
Me Serge Bizier  
Monsieur Fernand Ruel  
Monsieur André Bergeron  
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Cette séance spéciale est tenue conformément à l'article 325 de la Loi sur les cités et villes, tous les membres du conseil municipal étant présents et tous ayant renoncé par écrit à l'avis de convocation.

**08-05-173**

**Avis de motion – Règlement modifiant le règlement no 2007-136 concernant la protection et la prévention des incendies**

Avis de motion est donné par le conseiller Martin Sévigny qu'à une prochaine séance soit régulière, spéciale ou ajournée, sera adopté un règlement modifiant le règlement no 2007-136 concernant la protection et la prévention des incendies afin de fixer une période d'utilisation pour les appareils extérieurs à combustible solide.

**08-05-174**

**Levée de la séance spéciale**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, la séance spéciale est unanimement levée.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Mario Juare, greffier

\_\_\_\_\_  
Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT  
Je soussigné certifie par la présente que les crédits  
budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites  
par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

\_\_\_\_\_  
Louise Bergeron, trésorière